COMPTE RENDU DU CONGRES ANNUEL DE L'AIJA 2012

Me Luc Pittet, Lausanne

Le 50ème congrès annuel de l'Association internationale des jeunes avocats (AIJA) a eu lieu du 28 août au 1er septembre dernier, à Barcelone. La ville de Barcelone a offert un écrin à la hauteur de l'événement. Les participants ont ainsi pu apprécier les charmes de la capitale catalane et son ambiance si particulière, contrastant entre la douceur des plages de la Méditerranée et la ferveur d'une métropole parmi les plus dynamiques du continent européen. Ce caractère contrasté a particulièrement bien correspondu à l'esprit de l'AIJA, qui mêle moments de détente entre jeunes avocats et aspects sérieux de partage et de réflexion scientifique. La cérémonie d'ouverture de ce 50ème Congrès s'est tenue dans le cadre impressionnant du Palau de la Musica Catalana, chef-d'œuvre de l'Art Nouveau. Le dîner de gala clôturant le congrès s'est quant à lui déroulé dans les caves Codorniu construites au début du XXème siècle et présentant un intérêt architectural remarquable. Entre deux, les congressistes ont pu participer à neuf séances de travail, sur des thèmes d'actualité, ainsi qu'au traditionnel dîner chez les confrères, le jeudi soir.

Fraîchement cinquantenaire, l'AIJA est une association qui se porte bien. Président de l'AIJA pour l'année 2012-2013, notre confrère Thierry Aballéa a néanmoins souligné l'importance de recruter de nouveaux membres, notamment en se faisant connaître par l'intermédiaire des médias.

Comme c'est désormais une habitude, une forte délégation suisse s'est déplacée pour participer au congrès annuel. Menée avec talent et compétence par notre consoeur Raphaëlle Favre Schnyder, représentante nationale, cette délégation a fortement contribué au maintien d'une représentation suisse importante au sein du comité exécutif de l'AIJA. Ainsi, nos consoeur et confrères Simone Stebler, Jean-Rodolphe Fiechter et Thomas Peter ont été élus en tant que nouveaux membres au comité exécutif. Mais surtout, deux de nos compatriotes ont été élus au comité. Notre confrère Philippe Notter occupe désormais le poste de trésorier de l'AIJA. Notre consoeur Anita Schläpfer a été élue première vice-présidente et briguera donc la présidence de l'association l'année prochaine.

Il faut encore noter que la Suisse accueillera en 2013 le désormais traditionnel séminaire annuel d'arbitrage de l'AIJA. Ce séminaire se déroulera à Bâle, du 7 au 9 mars prochain. Il sera organisé par nos consoeurs et confrères Sandra de Vito Bieri, Pascale Gola, Karin Graf, Christian Oetiker, Michael Lazopoulos et Christoph Stippl. Tant la réputation des membres du comité d'organisation que celle de la commission d'arbitrage de l'AIJA donnent à penser que ce séminaire sera dense sur le fond et convivial sur la forme.

En 2013, le congrès annuel de l'AIJA sera organisé du 17 au 21 septembre, à Buenos-Aires. Tous se réjouissent déjà de traverser l'Atlantique pour vivre un congrès à l'heure sud-américaine.

L'AIJA compte des membres dans plus de septante-cinq pays et organise une vingtaine d'événements par année, tels que séminaires, congrès et présentations. Pour les jeunes avocats, il s'agit d'une opportunité unique de se confronter à d'autres cultures juridiques et d'apprendre des pratiques professionnelles différentes. A l'heure où le monde est devenu un village global, le jeune avocat

doit pouvoir étendre ses compétences au-delà de son canton et au-delà de son pays. Celui qui adhère à l'AIJA et participe aux événements qui y sont organisés s'ouvre un accès à un réseau international, qu'il pourra mettre à profit en faveur de ses clients, même dans le cadre d'une pratique locale. Il se donne aussi la chance de pouvoir se faire connaître et apprécier de confrères étrangers susceptibles d'avoir un jour à conseiller un avocat pratiquant en Suisse. Mais surtout, l'AIJA permet de se cultiver, d'apprendre et de découvrir, dans un esprit détendu et confraternel. N'hésitez donc pas à faire un tour sur le site internet de l'AIJA (www.aija.org) et laissez-vous tenter par la participation à un prochain séminaire.